



## Conseil et accompagnement à la rédaction de bail rural

*J'aimerais louer des terres dont je suis le propriétaire ou prendre des terres en location.*

➔ *Nous vous proposons une approche globale sur la réglementation applicable aux baux ruraux en Ile-de-France.*

### Qui est concerné ?

*Tout agriculteur ou candidat à l'installation, souhaitant louer des terres situées en Ile-de-France*

### Notre prestation

*Nous vous proposons d'analyser avec vous les clauses de votre projet de bail rural, de cibler les points clés du bail, d'évaluer le montant du fermage et de vous accompagner dans sa rédaction.*

*Vous recevez une proposition écrite du contrat.*

### Nos +

*Vous bénéficiez d'un conseil personnalisé, ainsi que de nos connaissances alimentées par une veille technique permanente sur la réglementation.*

### DUREE

2h à 4h

### NOS TARIFS

Cf. fiche tarifaire

### NOTEZ-LE

Rendez-vous à la Chambre d'agriculture



### Contact :

Service concerné : Service Entreprise et Territoire  
Téléphone : 01 39 23 42 39





## LEGENDE ICONES



INDIVIDUEL



EN GROUPE



SUR VOTRE EXPLOITATION



A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE (siège au Chesnay 78) OU  
L'UNE DE SES ANTENNES (cf. carte)



PONCTUEL



PAR ABONNEMENT

